

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2924 Société : RAY

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LAHYANE EL HADJ

Date de naissance : 01/01/48

Adresse : 03 Dptement Amara 4 Rue Soltana 2

Nidji Mommen Bd ouer Ben Khatir

Tél. : 05 22 20 45 48 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. HILMI Abdellak
Spécialiste en Urologie
24. Addamane Gh5 Etg RC
Appt 1. Av EL Qods, Casablanca
Tél : 05 22 52 66 13

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/06/23

Nom et prénom du malade : LAHYANE EL HADJ Age : 75 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Urol ces la greve

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : S



MUPRAS

ACCUEIL

IBOUZAACHANE

MUPRAS NE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/07/23	Ca	300,00		<i>Dr. HILMI Abdalla Spécialiste en Urologie 24, Addamia El Qods Casablanca Appt 1 Av El Qods 66 13 Tel: 05 22 82 66 13</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE HIRIS BENCHIKHI B. Dr En Pharmacie Moulay Abdellah Rue 75 n° 40 ASA - Tel 0522 50 24 80</i>	13/07/23	₦ 170,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	COEFFICIENT DES TRAVAUX
D	00000000	00000000		
00000000	00000000			
35533411	11433553			
	G			
B				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
D				
00000000				
35533411				
DATE DU DEVIS				
				DATE DE L'EXECUTION
D				
00000000				
35533411				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Docteur Abdelhak HILMI
SPECIALISTE
Chirurgien- Urologue

Chirurgie des Reins, des Voies Urinaires
 et Organes Génitaux

Exploitation et Chirurgie Endoscopiques
 Lithotripsie Extra Corporelle

Sterilité Masculine et Impuissance
 Maladies Sexuellement Transmissibles
 Ancien Chirurgien Urologue des Hôpitaux
 (Beni Mellal - Med Bouafi)



الدكتور عبد الحق حلمي

اختصاصي في جراحة الكلى
 والمسالك البولية و التناسلية

فحص و جراحة المسالك البولية عبر المنظار
 تفتيت حصى الكلى والمسالك البولية بالأشعة

العمق و العجز الجنسي عند الرجال و الأمراض التناسلية
 جراح اختصاصي سابقًا بالمستشفيات
 (بني ملال - محمد بوافي)

Casablanca, le

13 / 7 / 23

الدار البيضاء، في

el Hadj

M^r. L A H Y A N E

170.00

✓ file 100

✓ 200



110-6

✓ 200

PHARMACIE INES
 صيدلية انساس
 BENCHIKHI B.
 Dr En Pharmacie
 Hay Moulay Abdellah Rue 75 n° 40
 CASA - Tél : 0522 52 66 13

Dr. HILMI Abdeltak
 Spécialiste en Urologie
 24, Addamane GH 5 rez de chaussé
 Appt 1 AV EL ODDS Casablanca
 Tel : 05 22 52 66 13

شارع القدس عين الشق - الدار البيضاء
 24 Addamane GH 5 rez de chaussé
 تلف: 05 22 52 66 13

LOT 230584
 EXP 01 25
 PPV 170.00 DH

24، إقامة الضمان 1
 Chock- Casablanca
 مستعجلات: 09